Bureau du directeur général des élections

2016-2017

Rapport sur les plans et les priorités

Marc Mayrand
Directeur général des élections du Canada

L'honorable Maryam Monsef, C.P., députée,
Ministre des Institutions démocratiques

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6
Tél. : 1-800-463-6868
Téléc. : 1-888-524-1444 (sans frais)
ATS : 1-800-361-8935
www.elections.ca

ElectionsCanF

@ElectionsCan_F

ElectionsCanadaF

ISSN : 2292-6003
N° de catalogue : SE2-5/2016F-PDF

© Directeur général des élections du Canada, 2016

Tous droits réservés

Table des matières

Message du directeur général des élections 1
Section I : Aperçu des dépenses organisationnelles 3
Profil de l'organisme 3
Contexte organisationnel 3
Dépenses prévues 7
Tendances relatives aux dépenses de l'organisme 9
Dépenses par crédit voté 10
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 11
Résultat stratégique 11
Programme 1.1 : Opérations électorales 11
Programme 1.2 : Régulation des activités électorales 14
Programme 1.3 : Engagement électoral 15
Services internes 17
Section III : Renseignements supplémentaires 21
État des résultats prospectif 21
Tableaux de renseignements supplémentaires 22
Dépenses fiscales et évaluations 22
Section IV : Coordonnées de l'organisme 23
Renseignements généraux 23
Pour les médias 23
Annexe : Définitions 25
Notes 29

Message du directeur général des élections

Élections Canada a conduit avec succès la 42e élection générale le 19 octobre 2015. Cette élection s'est avérée historique à plusieurs égards : il s'agissait de la première élection à date fixe et de la plus longue période électorale fédérale en 143 ans; le nombre d'électeurs votant par anticipation a augmenté de 70 %; et les Canadiens ont été environ trois millions de plus à voter à cette élection générale fédérale qu'à celle de 2011, ce qui s'est traduit par le plus haut taux de participation enregistré en plus de 20 ans.

En 2016-2017, Élections Canada poursuivra les activités de clôture de la 42e élection générale, y compris la vérification indépendante du rendement des préposés au scrutin lors de l'élection et la vérification des rapports financiers des entités politiques. L'organisme réalisera aussi des analyses et des sondages postélectoraux exhaustifs afin de revoir l'expérience des électeurs, des candidats et des travailleurs électoraux, ainsi que de déterminer les leçons apprises et les points à améliorer.

En juin 2016, je déposerai un rapport rétrospectif détaillé sur la 42e élection générale qui s'appuiera sur nos examens postélectoraux. Par la suite, à l'automne, je présenterai un rapport contenant des recommandations relatives à d'éventuelles modifications législatives pour améliorer l'administration de la *Loi électorale du Canada*.

Comme la date de la prochaine élection générale est fixée au 21 octobre 2019, Élections Canada a l'occasion d'améliorer et de moderniser le processus électoral avant de revenir à l'état de préparation. Un nouveau plan stratégique axé sur l'amélioration de l'expérience des électeurs orientera les efforts de l'organisme en vue de cette élection.

Puisque le gouvernement compte étudier et mettre en œuvre des modifications législatives considérables touchant le système électoral, l'un des éléments clés de notre plan stratégique consistera à appuyer les parlementaires en leur offrant une expertise technique et à consulter les entités politiques et d'autres intervenants.

Élections Canada s'emploiera aussi à accroître sa capacité de soutenir le Parlement, les électeurs, les entités politiques et les travailleurs électoraux durant cette importante refonte du processus électoral. L'organisme est prêt à harmoniser ses priorités avec la réforme électorale et sait qu'il doit se préparer à un large éventail de possibilités, y compris une révision des limites des circonscriptions. Il devra donc engager des dépenses en immobilisations pluriannuelles considérables, en particulier dans les technologies de l'information, et investir dans le recrutement et le perfectionnement des talents nécessaires pour tenir une élection foncièrement différente en 2019.

Marc Mayrand
Directeur général des élections du Canada

Section I : Aperçu des dépenses organisationnelles

Profil de l'organisme

Directeur général des élections : Marc Mayrand

Organisme : Bureau du directeur général des élections

Année de création : 1920

Principales lois habilitantes :

- *Loi électorale du Canada*, L.C. 2000, ch. 9[1]
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, L.R.C. (1985), ch. E-3[2]
- *Loi référendaire*, L.C. 1992, ch. 30[3]

Autre

Nouvelles mesures législatives

Une analyse des modifications proposées à la législation électorale[4] ayant une incidence sur les activités d'Élections Canada se trouve sur le site Web de l'organisme.

Décisions et poursuites judiciaires

Une analyse des décisions et poursuites judiciaires[5] pouvant avoir des répercussions sur la législation électorale se trouve sur le site Web d'Élections Canada.

Contexte organisationnel

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à :

- être prêt à mener une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral;
- administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*;
- surveiller l'observation de la législation électorale;
- mener des campagnes d'information du public sur l'inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat;
- mener des programmes d'éducation pour les étudiants sur le processus électoral;

- appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal;
- mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, mettre à l'essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs;
- fournir aux organismes électoraux d'autres pays ou à des organisations internationales son aide et sa collaboration en matière électorale.

Responsabilités

Dans le cadre de son mandat, Élections Canada est également chargé :

- de nommer, de former et de soutenir les directeurs du scrutin et de recourir aux services d'agents de liaison en région partout au Canada;
- de tenir à jour le Registre national des électeurs, utilisé pour préparer les listes électorales préliminaires au début d'un scrutin;
- de publier des rapports sur la conduite des élections et les résultats officiels du scrutin;
- de tenir à jour l'information de géographie électorale, qui sert à produire les cartes et les autres produits géographiques;
- d'enregistrer les entités politiques, y compris les partis politiques, les associations de circonscription, les candidats, les candidats à l'investiture, les candidats à la direction, les tiers qui font de la publicité électorale et les comités référendaires;
- d'administrer les remboursements et les indemnités versés aux candidats admissibles, aux partis enregistrés et aux vérificateurs;
- de divulguer des données sur les partis enregistrés, les associations de circonscription, les candidats à l'investiture et à la direction des partis enregistrés, les candidats, les tiers et les comités référendaires, y compris leurs rapports financiers;
- de transmettre au commissaire aux élections fédérales des renseignements concernant des infractions possibles à la *Loi électorale du Canada* (ou à d'autres lois applicables);
- de consulter le Comité consultatif des partis politiques pour obtenir des avis et des recommandations;
- de produire des avis écrits, des lignes directrices et des notes d'interprétation sur l'application de la *Loi électorale du Canada* aux entités politiques;
- de nommer l'arbitre en matière de radiodiffusion, lequel est chargé de répartir le temps d'antenne payant et gratuit entre les partis politiques et de régler les différends qui peuvent survenir entre les partis et les radiodiffuseurs;

- de recommander au Parlement des modifications à la *Loi électorale du Canada* visant à en assurer une meilleure administration; pour ce faire, il produit un rapport de recommandations après une élection générale et il fournit des conseils éclairés et d'autres rapports spéciaux.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

Élections Canada vise un seul résultat stratégique qui est appuyé par l'architecture d'alignement des programmes (AAP) suivante :

1. **Résultat stratégique :** Un cadre électoral accessible que les Canadiens utilisent avec confiance
   - 1.1 **Programme :** Opérations électorales
     - 1.1.1 **Sous-programme :** Préparation électorale
     - 1.1.2 **Sous-programme :** Conduite des scrutins
     - 1.1.3 **Sous-programme :** Redécoupage des circonscriptions
   - 1.2 **Programme :** Régulation des activités électorales
     - 1.2.1 **Sous-programme :** Administration du financement politique
     - 1.2.2 **Sous-programme :** Conformité
   - 1.3 **Programme :** Engagement électoral
     - 1.3.1 **Sous-programme :** Éducation civique et sensibilisation
     - 1.3.2 **Sous-programme :** Développement électoral

   Services internes

Priorités organisationnelles

Priorité 1 : Préparer et tenir les élections, et en rendre compte

Description : La conduite des élections est au cœur du mandat d'Élections Canada. L'organisme poursuit ses programmes permanents à l'appui des scrutins et de la sensibilisation des électeurs en vue d'être prêt à conduire des élections partielles dès leur déclenchement.

Type de priorité : Nouvelle

Priorité 2 : Poursuivre la modernisation du processus électoral

Description : Les Canadiens s'attendent à avoir un processus électoral moderne qui intègre les avancées technologiques et offre des services plus pratiques et accessibles. Élections Canada poursuit le développement et la mise en œuvre d'améliorations administratives dans le but de répondre à leurs attentes changeantes.

Type de priorité : Nouvelle

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de mise en œuvre	Date d'achèvement	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Continuer d'analyser la 42e élection générale, de compiler les leçons apprises et de déterminer les points à améliorer.	Août 2015	Décembre 2016	• Opérations électorales • Régulation des activités électorales • Engagement électoral • Services internes
Communiquer les résultats de la vérification indépendante du rendement des travailleurs électoraux.	Juin 2016	Juin 2016	• Régulation des activités électorales • Services internes
Vérifier les rapports financiers des entités politiques : • rembourser les dépenses électorales des partis politiques et des candidats admissibles; • compléter la vérification de tous les autres rapports financiers.	Février 2016	Décembre 2016 Février 2018	• Régulation des activités électorales • Services internes
Publier un nouveau plan stratégique qui fournira l'orientation les efforts de modernisation de l'organisme en vue de la prochaine élection générale, et émettre des recommandations pour d'éventuelles modifications législatives.	Janvier 2016	Octobre 2016	• Opérations électorales • Régulation des activités électorales • Engagement électoral • Services internes
Dans le contexte de la réforme électorale annoncée par le gouvernement, l'organisme sera prêt à soutenir le Parlement et à fournir des conseils techniques.	Continu	Continu	• Opérations électorales • Régulation des activités électorales • Engagement électoral • Services internes

Analyse des risques

Principaux risques	Stratégie d'atténuation du risque	Lien avec l'architecture d'alignement des programmes
Élections Canada n'a pas assez de temps pour mettre en œuvre la réforme électorale et conduire une élection qui répond aux attentes des Canadiens.	Le gouvernement a annoncé son intention de présenter un projet de loi exhaustif en vue de l'adoption d'une réforme électorale. En 2016-2017, Élections Canada commencera à prendre les mesures nécessaires pour soutenir et mettre en œuvre cette réforme, ce qui exigera des ressources supplémentaires. L'organisme est prêt à adapter ses priorités, ses plans et ses dépenses projetées à la nature, à la portée et à l'échéancier de la réforme électorale. Toutefois, il sera essentiel que la réforme soit adoptée et appliquée sans délai afin de garantir que les modifications seront mises en place à temps pour l'élection générale de 2019 et que les Canadiens prendront part à un scrutin de grande qualité qui répond à leurs attentes.	• Opérations électorales • Régulation des activités électorales • Engagement électoral • Services internes
À l'heure actuelle, Élections Canada n'est pas prêt à tenir un référendum.	En 2009, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a entrepris un examen de la *Loi référendaire*, mais ne l'a pas terminé. Dans ce contexte, Élections Canada a informé le Parlement qu'il avait suspendu ses activités de préparation à un référendum en attendant la mise en œuvre de modifications législatives. L'organisme n'est donc pas prêt, à l'heure actuelle, à tenir un référendum. Pour conduire un référendum, il faudrait compter au moins six mois après l'adoption des modifications législatives.	• Opérations électorales • Régulation des activités électorales • Engagement électoral • Services internes

Dépenses prévues

Les tableaux ci-dessous présentent les totaux des ressources humaines et des dépenses prévues pour les trois prochains exercices. Ils montrent les écarts dans les ressources de l'organisme d'un exercice à l'autre, ces variations sont attribuables à l'activité cyclique qui appuie les programmes électoraux. Les dépenses atteignent normalement un sommet dans l'exercice au cours duquel une élection générale a lieu. En situation de gouvernement majoritaire, un cycle normal dure

quatre ans. Les exercices 2016-2017 et 2017-2018 comprennent les dépenses résiduelles et les équivalents temps plein temporaires pour les activités faisant suite à l'élection générale de 2015.

Ressources financières (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
68 330 281	68 330 281	60 409 270	69 371 708

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ETP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
467	459	458

Les variations dans les dépenses de l'organisme sont principalement attribuées aux dates des élections. Comme la 42e élection générale a eu lieu le 19 octobre 2015, on constate un sommet des dépenses prévues pour se conduire en 2015-2016 ainsi que des dépenses accrues en 2018-2019, l'exercice pendant lequel les activités de préparation opérationnelle en vue de nouvelles élections qui suivent une élection, les dépenses chutent pour revenir à leur niveau habituel alors que les activités électorales prennent fin.

Concordance de la planification budgétaire pour le résultat stratégique et les programmes (en dollars)

Résultats stratégiques, programmes et services internes	Dépenses 2015-2016	Dépenses 2016-2016	Dépenses prévues 2016-2016	Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
Résultat stratégique : Un cadre électoral accessible qui les Canadiens utilisent avec confiance							
Opérations électorales	462 1[illegible] 8[illegible]	462 2[illegible] 7[illegible]	5[illegible] 8[illegible] 8[illegible]	462 7[illegible] 3[illegible]	462 7[illegible] 3[illegible]	462 3[illegible] 7[illegible]	5[illegible] 4[illegible] 4[illegible]
Régulation des activités électorales	27 8[illegible] 7[illegible]	10 1[illegible] 2[illegible]	7[illegible] 2[illegible] 7[illegible]	11 8[illegible] 8[illegible]	11 8[illegible] 8[illegible]	9 8[illegible] 7[illegible]	9 8[illegible] 2[illegible]
Engagement électoral	7 3[illegible] 1[illegible]	9 2[illegible] 3[illegible]	8 8[illegible] 1[illegible]	8 3[illegible] 0[illegible]	8 3[illegible] 0[illegible]	8 3[illegible] 0[illegible]	8 3[illegible] 0[illegible]
Total partiel	91 3[illegible] 7[illegible]	1[illegible] 8[illegible] 3[illegible]	4[illegible] 8[illegible] 4[illegible]	68 4[illegible] 2[illegible]	68 4[illegible] 2[illegible]	81 3[illegible] 4[illegible]	67 2[illegible] 4[illegible]
Services internes - Total partiel	1[illegible] 8[illegible] 4[illegible]	2[illegible] 1[illegible] 8[illegible]	3[illegible] 8[illegible] 4[illegible]	2[illegible] 8[illegible] 2[illegible]	2[illegible] 8[illegible] 2[illegible]	2[illegible] 8[illegible] 2[illegible]	2[illegible] 8[illegible] 2[illegible]
Total	1[illegible] 2[illegible] 7[illegible]	1[illegible] 7[illegible] 2[illegible]	4[illegible] 1[illegible] 8[illegible]	68 3[illegible] 2[illegible]	68 3[illegible] 2[illegible]	60 4[illegible] 2[illegible]	69 3[illegible] 7[illegible]

Cadre financier d'Élections Canada

Le double mécanisme de financement d'Élections Canada et ses pratiques de planification comportent de sérieux défis. L'organisme est en partie financé par un crédit annuel qui couvre le salaire du personnel permanent et n'est pas affecté par le cycle électoral. Toutefois, compte tenu de l'imprévisibilité du déclenchement et de la durée des scrutins, une autorisation législative lui permet aussi de prélever des fonds directement sur le Trésor.

Dans le système parlementaire canadien, les élections générales ont lieu à date fixe, mais peuvent être déclenchées à l'avance. C'est particulièrement le cas en situation de gouvernement minoritaire. Les campagnes électorales peuvent aussi dépasser la période minimale de 36 jours, ce qui influe considérablement sur les coûts. Les élections partielles, tenues en vue de combler des sièges vacants à la Chambre des communes, sont également imprévisibles. Par conséquent, les coûts associés à la préparation et à la conduite des futures élections générales et partielles ne sont pas compris dans les dépenses prévues d'Élections Canada pour le moment.

Tendances relatives aux dépenses de l'organisme

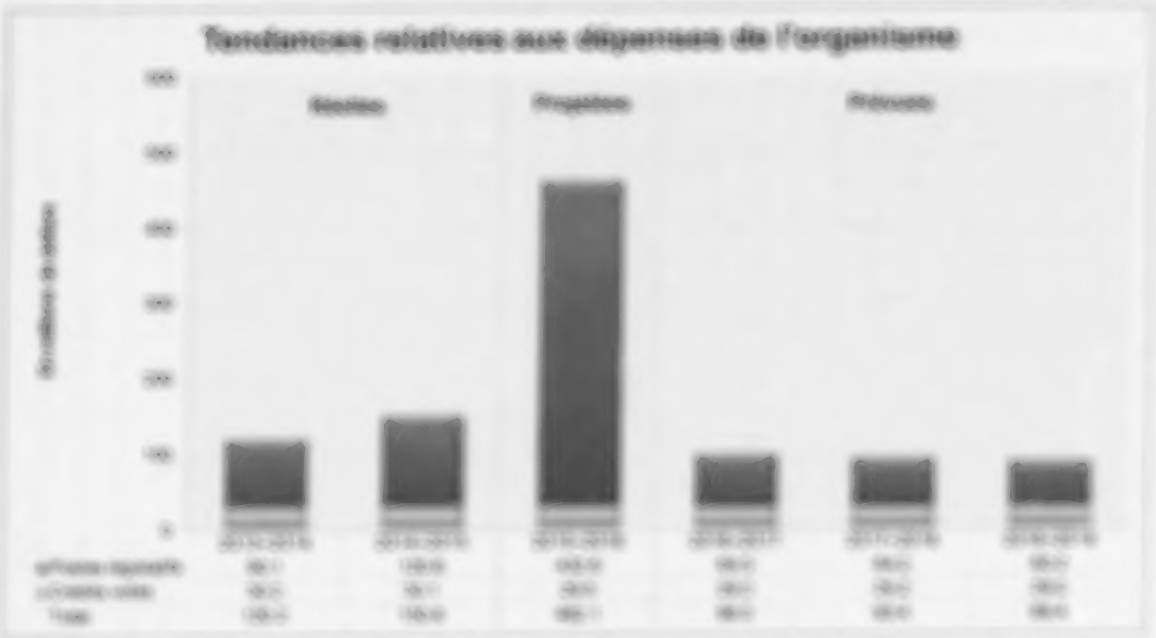

Comme les chiffres ne se trouvent pas sous la ligne correspondante, ils sont inexacts.

Ce graphique montre les tendances relatives aux dépenses de l'organisme sur une période de six exercices financiers. Le sommet atteint en 2015-2016 s'explique par la conduite de l'élection générale de 2015. Les dépenses de 2016-2017 sont aussi plus élevées qu'à l'habitude en raison

des activités nécessaires à l'atteinte d'un état de préparation opérationnelle avant l'élection. Cette tendance est attribuable au cycle électoral et est normale pour l'organisme. Les écarts ne touchent que les postes législatifs, qui couvrent les dépenses liées à la conduite des élections et les paiements de transfert aux entités politiques. Le budget de fonctionnement d'Élections Canada fait aussi partie de l'autorisation législative, mais demeure relativement stable au fil des ans.

L'écart entre les dépenses législatives de 2013-2014 et de 2018-2019 est principalement attribuable à l'élimination graduelle des allocations trimestrielles aux partis politiques et à l'investissement réalisé en 2013-2014 pour le déménagement de l'administration centrale d'Élections Canada à Gatineau.

Au moment de finaliser le présent rapport, le coût estimatif préliminaire de l'élection générale de 2015 était de 443 millions de dollars. Les dépenses liées à la conduite de l'élection générale s'étendent sur les exercices 2013-2014 à 2017-2018. Elles comprennent le remboursement des dépenses électorales aux entités politiques, estimé à 67 millions de dollars pour une période électorale de 36 jours. Élections Canada mettra à jour l'estimation une fois les rapports financiers produits. La date limite de production de ces rapports est le 19 février 2016 pour les candidats et le 19 juin 2016 pour les partis politiques.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits d'Élections Canada, veuillez consulter le budget principal des dépenses 2016-2017[6].

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : Un cadre électoral accessible que les Canadiens utilisent avec confiance

Pour faciliter l'atteinte de ce résultat, l'organisme s'est doté d'une architecture d'alignement des programmes (AAP) comprenant trois programmes dont bénéficient directement les Canadiens.

Programmes	Résultats attendus
Opérations électorales	Le processus électoral est accessible et répond aux besoins des électeurs.
Régulation des activités électorales	Les Canadiens ont confiance dans l'administration du processus électoral.
Engagement électoral	Les Canadiens disposent des renseignements nécessaires pour participer au processus électoral.

Un quatrième programme, Services internes, contribue aux priorités organisationnelles de l'organisme en favorisant l'atteinte des résultats attendus des trois autres programmes. Les points saillants de la planification présentés dans cette section tiennent compte des risques et des stratégies d'atténuation exposés dans la section I.

Programme 1.1 : Opérations électorales

Description

Ce programme permet à Élections Canada de conduire en tout temps des scrutins équitables et efficients. Il veille à ce que les Canadiens puissent exercer leur droit démocratique de voter à une élection générale ou partielle ou à un référendum fédéral en leur offrant un processus électoral accessible et en constante amélioration, adapté aux besoins des électeurs.

Ressources financières (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
45 743 386	45 743 386	42 310 793	39 407 439

La réduction des dépenses prévues sur trois exercices découle de la cessation des activités de l'élection générale de 2015 menées dans le cadre du programme Opérations électorales. Consultez le cadre financier d'Élections Canada pour en savoir davantage au sujet des répercussions des scrutins sur les dépenses prévues de l'organisme.

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ÉTP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
216	204	203

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement
Le processus électoral est accessible et répond aux besoins des électeurs.	Pourcentage de non-votants qui affirment ne pas avoir voté principalement pour des raisons administratives
	Pourcentage des votants qui sont satisfaits de leur expérience de vote
Les élections peuvent être conduites à n'importe quel moment.	Nombre de jours requis pour rendre tous les bureaux locaux pleinement opérationnels
	Pourcentage des électeurs admissibles inscrits sur la liste électorale (couverture)
	Pourcentage des électeurs inscrits sur la liste et à la bonne adresse (actualité)
Les activités de préparation électorale sont menées de manière efficiente.	Coût des activités de préparation électorale par électeur inscrit
Les résultats des élections reflètent exactement les choix des Canadiens.	Écarts entre les résultats préliminaires et les résultats officiels du scrutin (validés ou issus d'un dépouillement judiciaire)
	Nombre de circonscriptions où les résultats officiels du scrutin ont été infirmés en raison d'erreurs administratives
Les électeurs canadiens ont la possibilité d'exercer leur droit de vote.	Nombre de plaintes concernant l'accessibilité du processus électoral pour les personnes handicapées
Les scrutins sont conduits de manière efficiente.	Coût de la conduite des scrutins par électeur inscrit
Un soutien efficace est fourni pour le redécoupage des circonscriptions.	Pourcentage des commissaires satisfaits des services et du soutien fournis par Élections Canada
Le redécoupage des circonscriptions est mené de manière efficiente.	Temps requis pour mettre en œuvre le nouveau décret de représentation
	Coût du soutien fourni aux commissions de délimitation

Points saillants de la planification

Dans le cadre du programme Opérations électorales, les initiatives suivantes contribueront aux priorités organisationnelles de l'organisme en 2016-2017.

Au cours de la période, Élections Canada poursuivra ses activités de clôture de la 42e élection générale, y compris la publication des résultats officiels du scrutin et l'évaluation du rendement des systèmes et du personnel. L'organisme examinera les incidents signalés et les plaintes déposées pendant l'élection et établira des plans d'action à cet égard.

En février 2016, le directeur général des élections a publié un premier rapport sur la conduite de la 42e élection générale. Ce rapport contenait une description chronologique et factuelle de cette élection ainsi que de nouvelles informations d'intérêt depuis l'élection générale de 2011.

En juin 2016, l'organisme publiera un deuxième rapport présentant un bilan plus approfondi de l'élection. Ce rapport comprendra une analyse des défis à relever dans l'administration des élections, un examen de l'intégrité électorale et de la conformité aux bureaux de scrutin, ainsi qu'une description détaillée des expériences vécues par les électeurs, les candidats et les travailleurs électoraux.

L'organisme reviendra à un état de préparation opérationnelle tant sur le plan technique que sur celui de la dotation, notamment en mettant à jour le Registre national des électeurs et en se tenant prêt à conduire des élections partielles dès leur déclenchement.

En vue d'améliorer l'expérience des électeurs à la prochaine élection générale, l'organisme entreprendra, en 2016-2017, un certain nombre d'initiatives de modernisation s'inscrivant dans le cadre d'un nouveau plan stratégique. Il cherche ainsi à simplifier le processus électoral et à accroître son efficacité et sa souplesse pour les électeurs.

Les initiatives consisteront entre autres à envisager l'automatisation de divers aspects du processus de vote, à offrir d'autres services en ligne aux électeurs et à améliorer l'expérience des clients lorsqu'ils téléphonent ou écrivent à Élections Canada pendant une élection. En temps voulu, l'organisme demandera au Parlement l'autorisation de mener des projets pilotes.

En plus de se pencher sur l'utilisation des technologies aux bureaux de scrutin pour moderniser le processus de vote, l'organisme examinera les façons d'utiliser les technologies pour mettre en œuvre la réforme électorale annoncée par le gouvernement.

Programme 1.2 : Régulation des activités électorales

Description

Ce programme assure aux Canadiens un processus électoral équitable, transparent et conforme à la *Loi électorale du Canada*. Dans le cadre de ce programme, Élections Canada est chargé d'administrer les dispositions de la Loi qui concernent le financement politique, ce qui comprend la surveillance de la conformité, la divulgation et la reddition de comptes sur les activités financières.

Ressources financières (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
11 656 805	11 656 805	9 963 715	8 829 220

La réduction des dépenses prévues sur trois exercices découle de la cessation des activités de l'élection générale de 2015 menées à l'appui du programme Régulation des activités électorales. Consultez le cadre financier d'Élections Canada pour en savoir plus au sujet des répercussions des scrutins sur les dépenses prévues de l'organisme.

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ÉTP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
82	66	64

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement
Les Canadiens ont confiance dans l'administration du processus électoral.	Pourcentage des électeurs canadiens qui estiment qu'Élections Canada conduit les élections de manière équitable
	Pourcentage des candidats qui sont satisfaits de la manière dont les élections sont conduites
Les Canadiens ont accès en temps opportun à des données exactes sur le financement politique.	Pourcentage des rapports de campagne des candidats rendus publics dans les 30 jours suivant leur dépôt
Le financement politique est administré de manière efficiente.	Pourcentage des remboursements aux candidats qui sont traités selon les normes de service
Les entités politiques comprennent et respectent leurs obligations aux termes de la *Loi électorale du Canada*.	Pourcentage des rapports de campagne des candidats soumis dans un délai de quatre mois suivant le jour de l'élection
	Pourcentage des candidats qui sont satisfaits des outils et de l'information fournis par Élections Canada
Les activités visant la conformité sont menées de manière efficiente.	Pourcentage des agents officiels et des agents financiers qui sont d'avis que la formation offerte par Élections Canada a amélioré leur capacité à effectuer leurs tâches

Points saillants de la planification

Dans le cadre du programme Régulation des activités électorales, les initiatives suivantes contribueront aux priorités organisationnelles en 2016-2017.

La vérification des rapports financiers des partis politiques et des candidats s'effectuera conformément à nos normes de service. Compte tenu du nombre de candidats à la 42e élection générale et de la hausse des plafonds des dépenses en raison de la période électorale plus longue, Élections Canada ajustera sa démarche pour assurer une vérification efficace et adaptée au niveau de risque en matière de conformité.

Le 17 juillet 2015, Élections Canada a attribué un contrat à un vérificateur indépendant en vue d'une vérification de l'exécution de fonctions précises par les scrutateurs, les greffiers du scrutin et les agents d'inscription lors de la 42e élection générale, une exigence faisant partie des modifications récemment apportées à la *Loi électorale du Canada*. À cet égard, un rapport sera publié en 2016-2017 et déterminera :

- si ces groupes de travailleurs électoraux ont, tous les jours de vote par anticipation et le jour du scrutin, exercé leurs pouvoirs et leurs attributions correctement, aux termes de l'article 164.1 de la Loi;
- la mesure dans laquelle les contrôles administratifs, y compris les manuels et le matériel de formation, ont aidé les travailleurs électoraux à exercer leurs pouvoirs et leurs attributions.

Le rapport contiendra aussi des recommandations qui pourraient aider Élections Canada à cerner les contrôles ou les domaines à améliorer.

Élections Canada fera fond sur le rapport de vérification et sur son expérience du dernier cycle électoral pour recommander au Parlement des améliorations législatives touchant tous les aspects du cadre électoral. L'organisme apportera également son soutien aux parlementaires lorsqu'ils examineront d'autres possibilités en ce qui concerne la réforme.

Programme 1.3 : Engagement électoral

Description

Ce programme sert à promouvoir et à maintenir le processus électoral canadien. Il offre aux Canadiens des activités d'éducation et d'information afin qu'ils participent au processus électoral en toute connaissance de cause. Il vise aussi à améliorer le cadre électoral par la consultation d'autres intervenants et par la mise en commun des pratiques électorales.

Ressources financières (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
9 059 837	9 059 837	9 059 837	9 059 837

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ÉTP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
67	67	67

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement
Les Canadiens disposent des renseignements nécessaires pour participer au processus électoral.	Taux de rappel de la campagne de publicité d'Élections Canada parmi les électeurs canadiens
	Pourcentage des électeurs canadiens qui choisissent des options de vote autres que le vote le jour de l'élection
	Pourcentage des électeurs canadiens qui déclarent qu'ils savaient où, quand et comment s'inscrire et voter
Élections Canada fait preuve d'efficacité dans la promotion de son programme d'éducation civique et de mobilisation d'intervenants pour éduquer les électeurs.	Nombre de commandes de matériel d'éducation civique d'Élections Canada
	Nombre d'intervenants qui participent aux activités d'éducation d'Élections Canada
Les activités entourant l'éducation civique et la sensibilisation sont menées de manière efficiente.	Coût par étudiant participant au programme d'élection simulée
Les organismes électoraux et les organisations internationales bénéficient de mesures de soutien et de coopération en matière électorale.	Nombre de demandes officielles pour de l'assistance internationale auxquelles Élections Canada a répondu
Les parlementaires ont accès en temps opportun à de l'information basée sur des données probantes au sujet de questions électorales existantes ou émergentes.	Pourcentage des recommandations qui sont appuyées par le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre
Les activités de développement électoral sont menées de manière efficiente.	Pourcentage des projets de recherche complétés en temps opportun

Points saillants de la planification

Dans le cadre du programme Engagement électoral, les initiatives suivantes contribueront aux priorités organisationnelles de l'organisme en 2016-2017.

Élections Canada lancera un processus de consultation pour comprendre les attentes des électeurs quant à la prestation des services de vote. Ce processus orientera ses projets de simplification et d'adoption des technologies aux bureaux de scrutin.

L'organisme reverra aussi sa stratégie de rayonnement à l'échelle nationale et locale pendant et entre les élections. Cet examen reposera sur les commentaires des intervenants, sur les évaluations et les sondages postélectoraux, et sur une analyse générale des programmes de rayonnement menés depuis 2011. Il tiendra aussi compte du projet de réforme électorale du gouvernement et de l'intention d'Élections Canada de moderniser le processus de vote.

En outre, l'organisme établira un plan de recherche global qui lui permettra, d'une part, de prendre des décisions éclairées alors qu'il mènera à bien son processus de planification stratégique, et d'autre part, d'aider les parlementaires en leur offrant des conseils techniques sur la réforme électorale au besoin. Ces recherches pourraient consister à relever les pratiques exemplaires d'autres administrations, à réaliser des analyses de l'opinion publique ou à tenir des discussions sur des questions électorales importantes avec des chercheurs.

Dans le cadre de son mandat permanent d'éducation civique, Élections Canada commencera à renouveler son matériel destiné aux enseignants ainsi qu'à planifier et à mettre en œuvre la sixième Semaine canadienne de la démocratie, qui aura lieu à l'automne 2016. Cette initiative vise à susciter l'intérêt des Canadiens pour le processus démocratique, à les mettre en contact avec ce processus et à les renseigner sur le sujet au cours d'une semaine d'activités en personne et en ligne, et au moyen de ressources et de programmes destinés aux enseignants.

Services internes

Description

Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions, et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les Services

internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation, et non celles d'un programme particulier.

Ressources financières (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
32 075 233	32 075 233	32 075 233	32 075 233

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
122	122	122

Points saillants de la planification

Les initiatives suivantes, qui visent les Services internes, contribueront aux priorités organisationnelles de l'organisme en 2016-2017.

Planification à long terme

Élections Canada préparera un nouveau plan stratégique pour présenter sa vision de la prochaine élection générale, prévue pour 2019, et des années suivantes. D'autres éléments viendront appuyer le plan, notamment :

- une stratégie numérique pluriannuelle pour la modernisation des principaux systèmes, ainsi que des solutions et des services organisationnels à l'appui du nouveau plan stratégique;
- un plan stratégique de ressources humaines aligné sur les objectifs stratégiques d'Élections Canada qui comprendra entre autres une méthode pour déterminer les compétences requises, des stratégies de recrutement adéquates, des initiatives de formation et de perfectionnement du personnel, ainsi que des initiatives visant à maintenir la qualité de l'environnement de travail des employés d'Élections Canada.

Renforcer la capacité organisationnelle

Afin de réaliser son mandat actuel, de répondre aux attentes des Canadiens en matière de services, de tenir compte des leçons tirées de la dernière élection générale et de mettre en œuvre les modifications apportées par la réforme électorale, Élections Canada doit, en tant qu'organisme, investir constamment dans les solutions et les services de technologie et de gestion de l'information, les ressources humaines et d'autres actifs.

L'organisme préparera un plan d'investissement pluriannuel pour maintenir ou renouveler ses principaux actifs. Cela permettra de maintenir une bonne infrastructure de technologie de l'information capable d'offrir des services électoraux sécuritaires et modernes.

Sur le plan des ressources humaines, Élections Canada prendra des mesures pour recruter du personnel ou perfectionner ses talents, et s'assurer que des plans de successions adéquats sont établis pour les postes clés. Cela comprendra entre autres un programme de perfectionnement pour les gestionnaires qui aspirent à un poste de niveau exécutif.

Finances en région

Élections Canada a examiné les leçons tirées de la 42e élection générale concernant la gestion financière des bureaux locaux et les retards dans le paiement de certains travailleurs électoraux. Dès 2016-2017, l'organisme travaillera à élaborer un plan d'amélioration pour la prochaine élection générale.

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats prospectif

L'*état des résultats condensé prospectif* donne un aperçu général des opérations d'Élections Canada. Les prévisions financières concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans le présent rapport sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web d'Élections Canada[7].

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2016
(en dollars)

Renseignements financiers	Résultats attendus 2015-2016	Résultats prévus 2016-2017	Écart
Total des dépenses	473 532 068	112 905 656	360 626 412
Total des revenus	–	–	–
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	473 532 068	112 905 656	360 626 412

Élections Canada prévoit que ses dépenses atteindront 112,9 millions de dollars en 2016-2017. Il s'agit d'une baisse de 360,6 millions de dollars par rapport aux résultats attendus pour 2015-2016, ce qui est principalement attribuable à la conduite de l'élection générale de 2015. Dans les années suivant une élection, les dépenses diminuent de façon marquée, pour revenir graduellement à leur niveau habituel à mesure que les activités électorales prennent fin. Les dépenses projetées pour 2015-2016 comprennent : les paiements versés aux travailleurs

électoraux et aux fournisseurs de biens et de services dans les 338 bureaux de circonscription et 75 000 bureaux de scrutin, la diffusion de publicité électorale partout au pays, la livraison du matériel électoral et des fournitures aux bureaux locaux, le personnel temporaire pour les réseaux de soutien et le public, l'aide technique pour soutenir l'infrastructure des technologies de l'information, le remboursement partiel des dépenses électorales aux entités politiques admissibles.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017* se trouvent sur le site Web d'Élections Canada :

- Renseignements sur le Programme de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus[9]
- Rapports d'audit interne à venir[9]
- Politique d'achats écologiques[10]

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre les objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*[11]. Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisme

Renseignements généraux

Adresse
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Téléphone
1-800-463-6868
sans frais au Canada et aux États-Unis

(01)-800-516-6868
sans frais au Mexique

613-993-2975
de partout dans le monde

Pour les personnes sourdes ou malentendantes
ATS 1-800-361-8935
sans frais au Canada et aux États-Unis

Télécopieur
613-954-8584
1-888-524-1444
sans frais au Canada et aux États-Unis

Site Web
www.elections.ca

Pour les médias

Téléphone
1-877-877-9515
613-939-1900
ATS 1-800-361-8935

Télécopieur
613-954-8584

Annexe : Définitions

Architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou d'un organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre pangouvernemental : Cadre représentant les contributions financières des organisations fédérales qui reçoivent des crédits parlementaires par l'alignement de leurs programmes à un ensemble de 16 grands secteurs de résultat pangouvernementaux regroupés en quatre secteurs de dépenses.

Cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'on prévoit atteindre pour une organisation, un programme ou une initiative dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi (autre qu'une loi de crédits) établissant l'objet des dépenses et les dispositions en vertu desquelles elles peuvent être engagées.

Dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

Dépenses votées : Dépenses pour lesquelles le Parlement donne son approbation chaque année par l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé des crédits constitue les conditions dans lesquelles les dépenses peuvent être engagées.

Équivalent temps plein (ETP) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme : Ensemble de moyens mis en œuvre et d'activités connexes qui sont gérés pour répondre à des besoins précis et obtenir les résultats visés, et qui sont traités comme une unité budgétaire.

Programme temporaire : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation officielle ne sont pas permanents. Lorsqu'un programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui reçoit des crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le Rapport sur les plans et les priorités correspondant. Il est déposé au Parlement à l'automne.

Rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui reçoit des crédits parlementaires. Il est déposé au Parlement chaque printemps.

Rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

Résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 grands objectifs établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés en quatre secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés en fonction du lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes

[1] laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-2.01

[2] laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-3

[3] laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-4.7

[4] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/dpr2015&document=legislation&lang=f

[5] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/dpr2015&document=judicial&lang=f

[6] www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp

[7] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/rpp2016&document=fut&lang=f

[8] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/rpp2016&document=tpp&lang=f

[9] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/rpp2016&document=audit&lang=f

[10] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/rpp2016&document=pgp&lang=f

[11] www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp